



Intervenir en tant que conciliateur ou médiateur

PARTENAIRES DE VOS FORMATIONS

PUBLIC CONCERNE

Agricultrices et Agriculteurs
Éleveurs du Doubs et du
Territoire de Belfort
(et autre départements)

PRE- REQUIS

Aucun

DUREE - DATES LIEU

2 jours
Dates à définir
Lieux à définir

INTERVENANTES

Coaching-formation-conseil RH-
médiation (spécialisée milieu
agricole

Animatrice à la FDSEA 25

EVALUATION DE LA FORMATION

Test et/ou Enquête de
satisfaction + Attestation de fin
de formation

RESPONSABLE STAGE

Isabelle TEMEY

COUTS

Ressortissants VIVEA
40 €/j et par personne

Lors de cofinancement FEADER BFC,
chèque restitué en fin de formation si
participation à la totalité de la formation

+ 40 € cotisation annuelle

Autre public
(non ressortissants VIVEA)
= 200 € / jour

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs de permettre à des personnes qui sont déjà, ou envisagent de devenir, conciliateur de GAEC ou médiateur :

- De clarifier la mission d'un conciliateur ou d'un médiateur;
- D'identifier et d'adopter la posture adéquate dans l'exercice de cette mission;
- D'acquérir des outils et techniques pour faciliter l'émergence de solutions amiables.

PROGRAMME

♦ J1 : Identifier et comprendre la mission et la posture du conciliateur et du médiateur

Présentation individuelle des participants, permettant de recueillir leurs expériences en matière de conciliation et de médiation, les difficultés rencontrées

Notions de conciliation et médiation
Le rôle de conciliateur de GAEC défini par les textes
La médiation conventionnelle

♦ Se fixer un cadre déontologique

L'utilité du cadre déontologique
Le contenu
Définition d'un outil de base

♦ J2 : Appréhender la mécanique conflictuelle et mettre en place les conditions favorables au dialogue

La notion de conflit.
L'impact du stress dans l'émergence du conflit.
Les conditions favorables au rétablissement d'une qualité de dialogue suffisante :
Fixer un cadre clair et des règles communes.
Que faire en cas de « dérapage ».

♦ Savoir mettre en œuvre des méthodes simples pour établir le dialogue et favoriser l'émergence d'un accord amiable

Responsabiliser les parties et susciter l'émergence de demandes claires grâce aux techniques d'écoute active et de Communication Non-violente.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et pratiques avec beaucoup d'échanges, brainstorming, mises en situation pour expérimenter les différentes postures

La formatrice adopte, tout au long de la formation, une posture d'écoute active et apporte des ajustements au contenu si nécessaire. Documents supports établis par la formatrice + construction d'une fiche méthodologique.

Une attestation de fin de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.